

FILIÈRE FRUITS BIO

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ÉDITION 2023

Publication de l'ORAB
Auvergne-Rhône-Alpes

L'AMONT

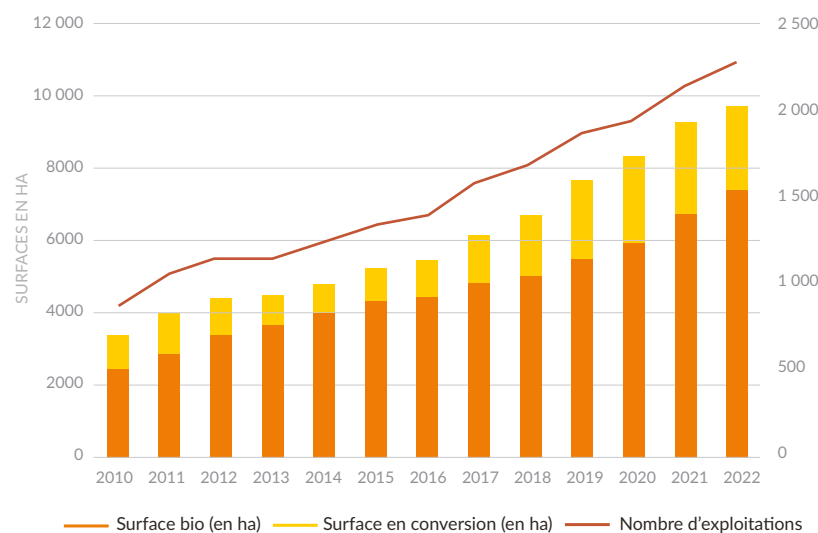
A l'échelle nationale, la région Auvergne-Rhône-Alpes est un bassin de production de fruits important. Il s'agit de la 4^e région française en termes de surfaces fruitières bio cultivées et en nombre d'exploitations fruitières bio. La part des fruits biologiques par rapport à l'ensemble de la production régionale de fruits est moins importante qu'ailleurs (21%, contre 25% en moyenne au niveau national).

La région est particulièrement bien positionnée sur les productions de petits fruits (baies) et sur les fruits à coque, et dans une moindre mesure en fruits à noyaux et olives.

Cette filière connaît un fort développement (surfaces cultivées en progression de + 8% par an en moyenne depuis 2012), malgré un ralentissement de la dynamique entre 2021 et 2022 (+ 4%).

DES SURFACES CULTIVÉES ET DES EXPLOITATIONS BIO EN HAUSSE CONSTANTE DEPUIS 2010

Évolution des surfaces et du nombre de producteurs de fruits bio en Région Auvergne-Rhône-Alpes²



²Données Agence Bio, traitement CRA AURA.

4^e RÉGION FRANÇAISE en nombre de producteurs, derrière l'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, PACA¹

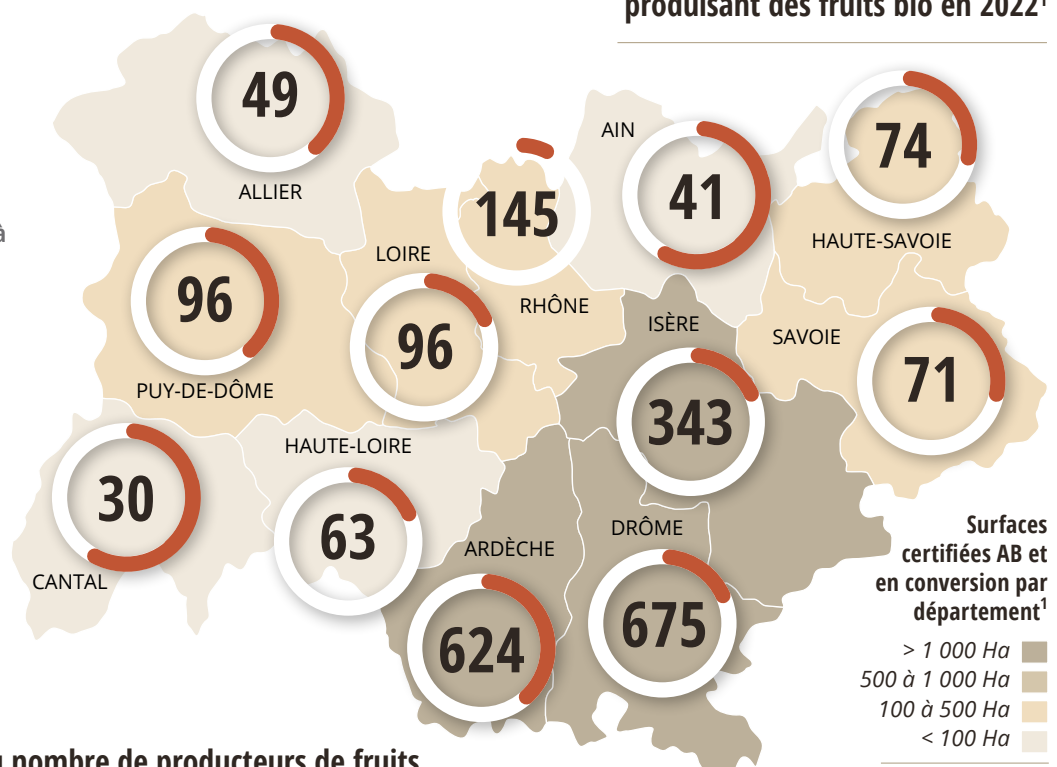
9 776 HA de surfaces de fruits bio ou en conversion¹

4^e RÉGION FRANÇAISE en surface de fruits bio¹

4,2 HA en moyenne par ferme au niveau régional¹

2 307 EXPLOITATIONS
soit 15% des exploitations françaises productrices de fruits bio¹

Nombre d'exploitations produisant des fruits bio en 2022¹



Surfaces certifiées AB et en conversion par département¹

- > 1 000 Ha
- 500 à 1 000 Ha
- 100 à 500 Ha
- < 100 Ha

Part des surfaces de fruits bio sur le total des surfaces de fruits du département¹

Nombre d'exploitations par département¹ **675**



En France, l'AB représente **25%** des surfaces en fruits²

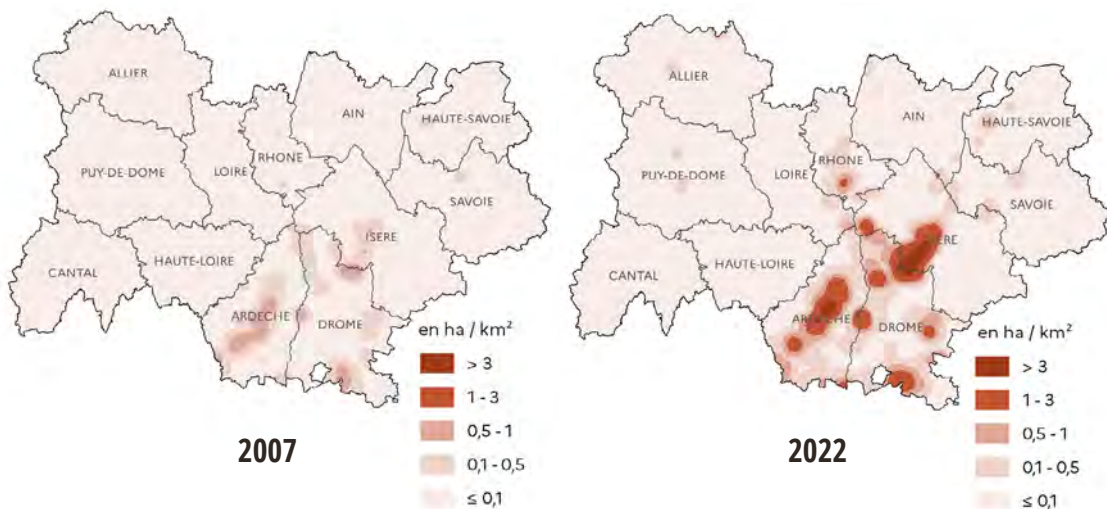
En région, l'AB représente **21%** des surfaces en fruits²

28% des exploitations régionales productrices de fruits²

¹Recensement Agricole 2020 (champ : exploitations ayant des surfaces en fruits y.c. raisins de table et fraises).

DES SURFACES RÉGIONALES MULTIPLIÉES PAR 5 ENTRE 2007 ET 2022

Évolution des surfaces de fruits biologiques de 2007 à 2022³



³Agence Bio / OC, carte lissée, fruits y compris raisin de table.

UNE DIVERSITÉ DE FILIÈRES, ORGANISÉES EN BASSINS DE PRODUCTION

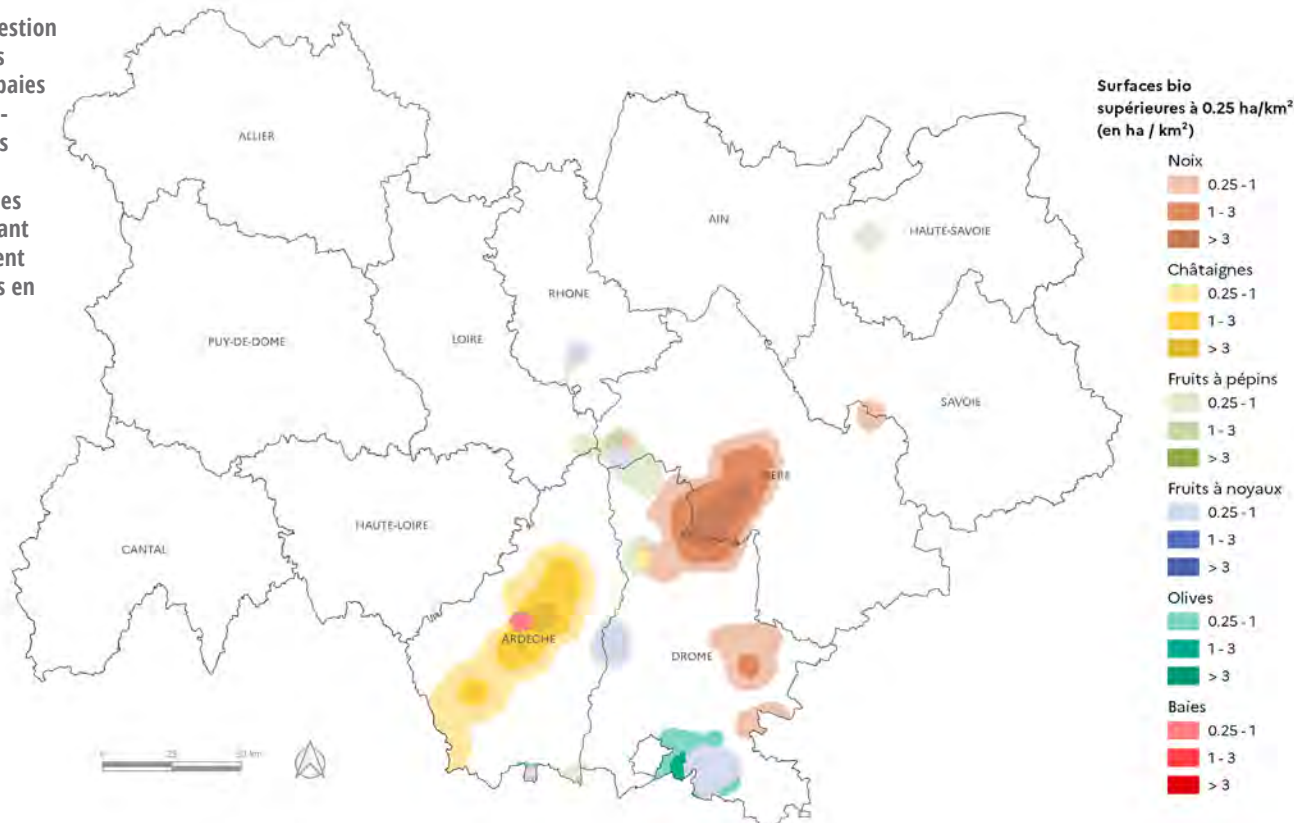
Les surfaces régionales de fruits bio sont concentrées dans des bassins de production souvent associés aux aires géographiques des signes de qualité (tels que la noix de Grenoble, la châtaigne d'Ardèche, etc). Celles-ci sont principalement concentrées en ex-Rhône-Alpes.



⁴Agence Bio / OC, traitement SRISSET - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et FRAB AuRA.

Répartition des bassins de production par type de fruits (y compris le raisin de table)⁵

Pour une question d'échelle, les surfaces de baies sont difficilement visibles sur la carte ci-contre. Elles sont cependant plus fortement représentées en Ardèche et Haute-Loire.

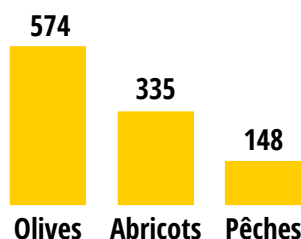


⁵Surfaces en fruits bio (y compris raisin de table) : certifiées ou en conversion. Champ : Auvergne-Rhône-Alpes. Méthodes : lissage à la commune par densité de noyaux à 10km. Source : Agence Bio (données du 26 juin 2023) / Fond carto. d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2023.

RÉPARTITION DES SURFACES DE FRUITS BIO EN AUVERGNE-RHÔNE ALPES EN 2022⁶

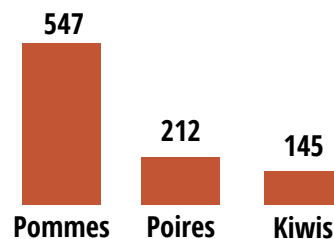
Détail des fruits à noyaux

Top 3 des surfaces cultivées en bio (en ha)



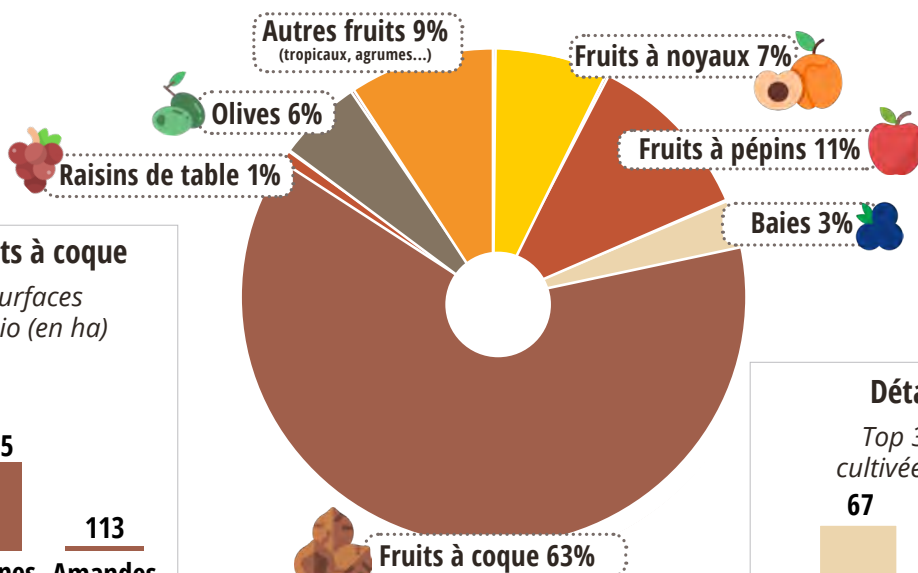
Détail des fruits à pépins

Top 3 des surfaces cultivées en bio (en ha)



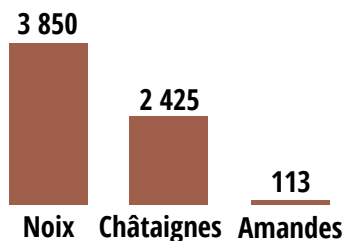
1^{ère}

RÉGION FRANÇAISE
en production de cassis, châtaignes,
groseilles et noix bio



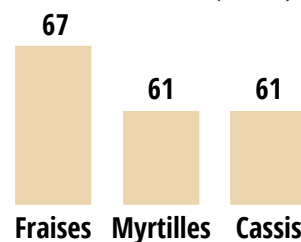
Détail des fruits à coque

Top 3 des surfaces cultivées en bio (en ha)



Détail des baies

Top 3 des surfaces cultivées en bio (en ha)



Les fruits à coque représentent
près de **2/3 des surfaces de
fruits cultivés** dans la région.

Surfaces de fruits bio par département en 2022 (ha)⁶

Département	Ensemble des fruits	Châtaignes	Noix	Fruits à pépins	Fruits à noyaux	Olives	Baies	Raisins de table
Ain (01)	81	0	11	27	2	0	🔒	🔒
Allier (03)	59	0	🔒	🔒	🔒	0	4	🔒
Ardèche (07)	3 081	2 330	8	196	146	155	77	4
Cantal (15)	50	22	🔒	🔒	🔒	0	6	0
Drôme (26)	3 040	59	1 316	390	381	411	33	26
Isère (38)	2 550	11	2 162	170	54	🔒	31	3
Loire (42)	160	🔒	🔒	65	29	🔒	17	3
Haute-Loire (43)	33	🔒	0	5	2	🔒	12	🔒
Puy-de-Dôme (63)	102	0	3	42	5	0	13	1
Rhône (69)	331	🔒	1	83	75	🔒	58	🔒
Savoie (73)	153	0	73	52	2	0	4	🔒
Haute-Savoie (74)	137	0	2	91	3	🔒	4	🔒
Auvergne-Rhône-Alpes	9 776	2 425	3 580	1 124	699	574	286	62

🔒 Secret Statistique

Typologie des exploitations fruitières biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022⁷

En surface fruitière bio régionale



En nombre d'exploitations agricoles



■ Spécialisées en arboriculture

■ Diversifiées : arboriculture et petites productions végétales

■ Spécialisées en petits fruits

■ Élevage ou polyculture avec une diversification en arboriculture

⁷Agence Bio / OC - Traitement FRAB AuRA.

LES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN ARBORICULTURE

A l'instar des bassins de production, les exploitations sont souvent spécialisées dans une espèce ou une catégorie de fruits bio. Elles peuvent produire d'autres fruits en conventionnel (la cerise et l'abricot sont les productions fruitières non bio les plus citées dans les notifications Agence bio par les exploitations mixtes). Elles sont :

Spécialisées dans une seule espèce fruitière :

- **Nuciculteurs (noix) : 11 ha** de fruits bio en moyenne par ferme.
- **Castanéiculteurs (châtaignes) : 9 ha** de fruits bio en moyenne par ferme.
- **Oléiculteurs (olives) : 4 ha** de fruits bio par exploitation en moyenne.
- **Grenades : 2 ha** par ferme ; **Kiwis : 1 ha** par ferme ; ou **noisettes : 4 ha** de fruits bio par ferme.

Spécialisées dans une catégorie de fruits :

- Producteurs de **fruits à pépins**, plusieurs espèces et variétés, **10 ha** de fruits bio par exploitation en moyenne.
- Producteurs de **fruits à noyau**: en moyenne **7 ha** de fruits bio par exploitation.

« **Multi-espèces** » : avec plusieurs espèces de plusieurs catégories de fruits : avec en moyenne **7 ha** de fruits bio par exploitation.

Ils cultivent majoritairement des oliviers, des pêchers, des abricotiers et des pommiers.

À la fois **arboricoles et viticoles** : **4 ha** de fruits bio par ferme, majoritairement des noix, des abricots ou des olives.

LES EXPLOITATIONS DIVERSIFIÉES EN ARBORICULTURE ET PETITES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Elles sont majoritairement situées dans le département de l'Ardèche, puis dans la Drôme, le Rhône et le Puy-de-Dôme. Les espèces majoritaires en surface sont les noix, les châtaignes et les pommes. Deux tiers d'entre elles sont des exploitations qui **combinent le maraîchage et l'arboriculture**, avec des surfaces variables de fruits bio par exploitation, en moyenne **3 ha par ferme**. D'autres sont des exploitations fruitières alliant **petits fruits et arboriculture**, avec en moyenne **6,5 ha de fruits bio par ferme**. Les dernières, minoritaires, sont des exploitations cultivant des **plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et de l'arboriculture**, avec **2 ha de fruits bio** par ferme en moyenne.



Les exploitations de la catégorie "spécialisées en arboriculture" détiennent **79 %** des surfaces fruitières biologiques régionales et représentent **60 %** des exploitations agricoles produisant des fruits bio dans la région.

A cela s'ajoutent les petits fruits cultivés au sein des exploitations maraîchères bio, non pris en compte dans cette typologie de producteurs de fruits car considérés comme des maraîchers diversifiés.

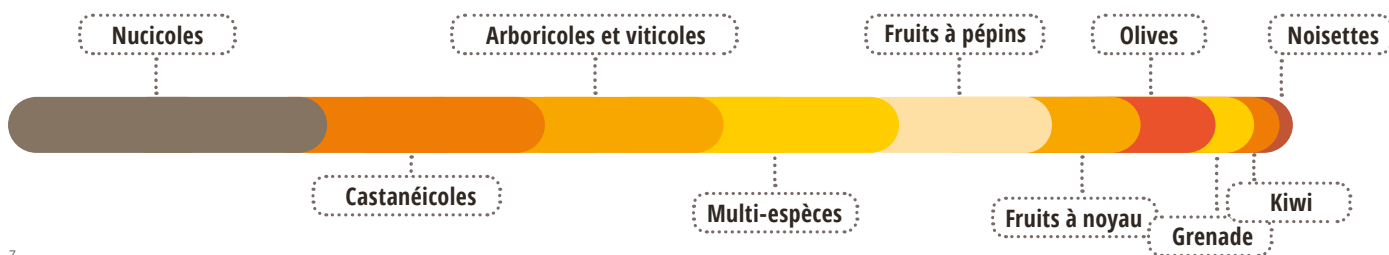
LES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN PETITS FRUITS (BAIES) BIO

Présents sur l'ensemble de la région, ils sont légèrement plus nombreux en **Haute-Loire** et en **Ardèche**.

Ce sont des petites exploitations, avec généralement **entre 1 et 3 ha de petits fruits bio**, principalement de la myrtille et du cassis. Cette production se conservant peu en frais, une part plus ou moins importante de la production est transformée dans les exploitations.



Répartition en % des exploitations spécialisées en arboriculture⁷



⁷Agence Bio / OC - Traitement FRAB AuRA.

DYNAMIQUES D'INSTALLATIONS ET DE CONVERSIONS

60% des installations aidées en fruits (arboriculture, petits fruits et noix) **en Auvergne-Rhône-Alpes se sont faites en bio en 2021** (21 projets à l'échelle régionale dont 11 en arboriculture, 7 en petits fruits).

La Drôme, l'Ardèche et l'Isère sont les départements qui comptabilisent la majorité des projets d'installation en arboriculture bio en 2021. Les projets d'installation en petits fruits (baies), sont localisés dans le Rhône, la Haute Savoie, la Drôme, la Savoie, l'Ardèche. Les projets d'installations en noix bio sont localisés en Isère.⁸

Malgré une augmentation observée en 2022, **les déconversions sont rares chez les exploitations bio qui ont comme production principale les fruits.**

DES PRODUCTEURS PLUS JEUNES

Les producteurs de fruits bio (y compris fraises et raisins de table) **sont plus jeunes que les producteurs de fruits conventionnels** (25 % des producteurs régionaux de fruits bio ont 55 ans ou plus, contre 39 % pour l'ensemble des producteurs de fruits), d'après le recensement agricole 2020.

⁸Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes d'après les PAI (Point Accueil Installation).

5,5%

Part des exploitations bio pratiquant l'agroforesterie dans la région⁹

⁹Recensement agricole 2020.

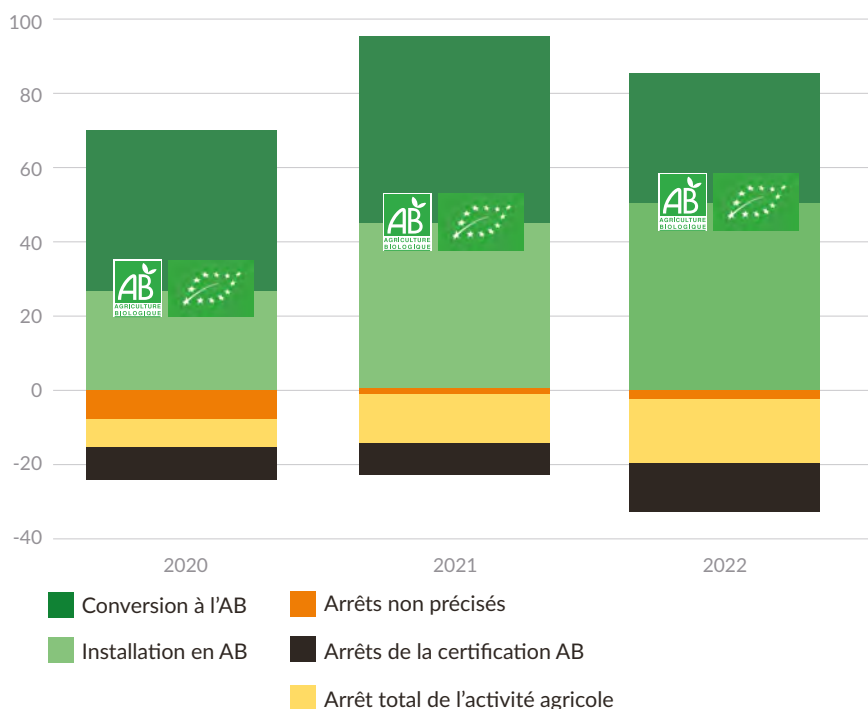
Des arbres fruitiers sont présents sur les exploitations agricoles biologiques en agroforesterie (sous la forme de prés vergers, de haies, de parcours pour les animaux). Ils apportent des productions fruitières et des services écosystémiques (auxiliaires).



Les déconversions progressent légèrement en 2022, en lien avec la baisse de consommation de produits bio identifiée depuis 2021, mais elles restent marginales, et le solde entre les nouveaux installés/convertis et les arrêts/déconversions reste très largement positif.

Nombre de nouveaux engagements en agriculture bio par an et nombre d'arrêts¹⁰

Exploitations ayant comme production principale les fruits



¹⁰Estimations à partir des données Agence bio / OC - Traitement FRAB AuRA.

L'AVAL

La plus grande partie des fruits bio produits en Auvergne-Rhône-Alpes est vendue en frais, en vente directe ou par l'intermédiaire de coopératives, négociants et grossistes qui revendent à des détaillants. Une partie est transformée par les producteurs eux-mêmes ou par des entreprises de transformation en complément.

43% des exploitations cultivant des fruits bio vendent en circuit court, plus fréquemment que les exploitations conventionnelles (31%) et que la moyenne française en bio (35%).¹¹

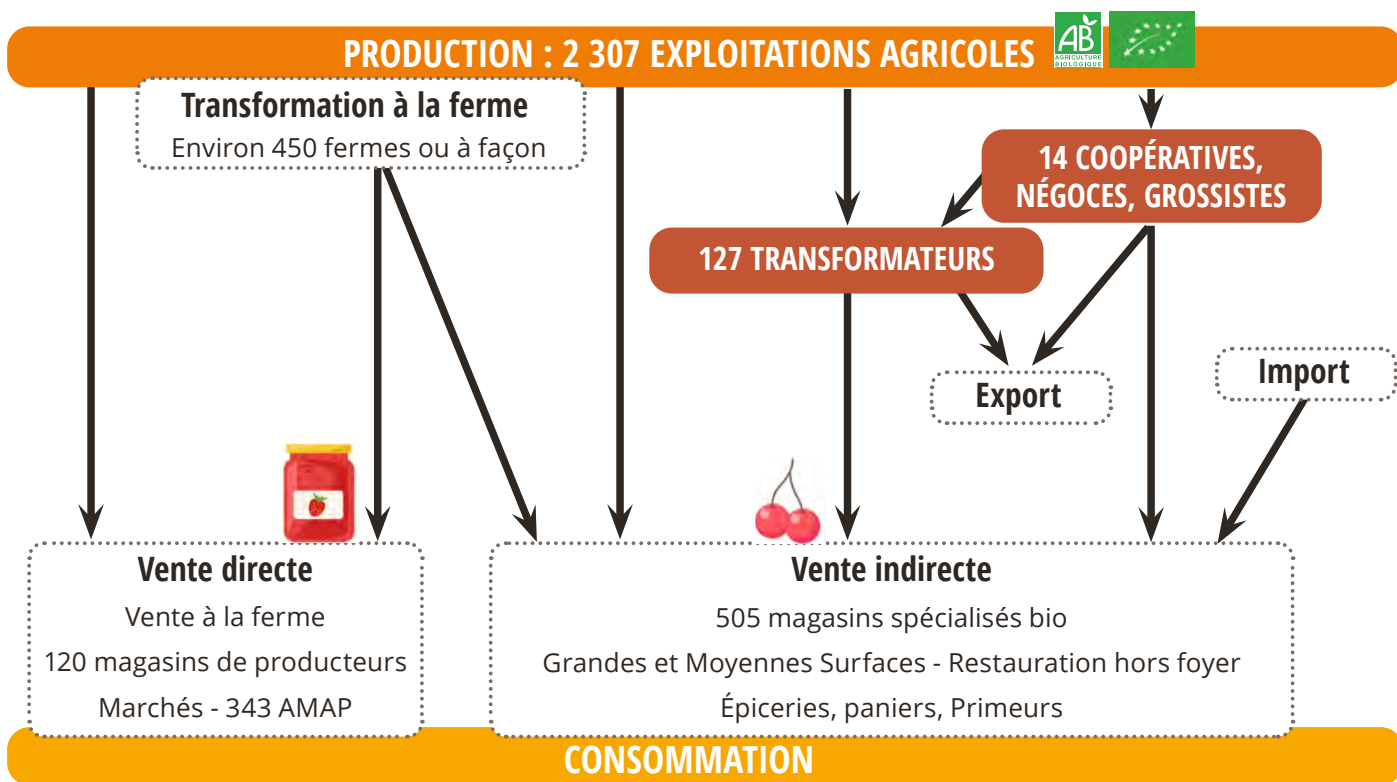
1/3 des exploitations cultivant des fruits bio transforment leurs fruits en nom propre, par le biais d'une autre entité juridique ou en sous-traitance.

En France, près d'un quart des exploitations cultivant des fruits bio commercialisent à une coopérative ou une organisation de producteurs et près d'une exploitation sur cinq à un négociant, grossiste ou transformateur.¹²

¹¹ Agreste - Recensement Agricole 2020.



Organisation de la filière fruits bio¹²



¹² ORAB Auvergne-Rhône-Alpes.

LA COLLECTE PAR LES COOPÉRATIVES

14 coopératives et filiales ont une activité filière fruits certifiée bio en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles sont majoritairement situées du côté Rhône-Alpes.

58% des coopératives de la région qui collectent des fruits & légumes ont une activité bio. La majorité des coopératives collectant les fruits sur le territoire ont une activité mixte

(bio et conventionnel), ainsi pour la plupart d'entre elles, la collecte de fruits bio représente moins de 15% des volumes. Certaines coopératives sont néanmoins spécialisées sur la collecte bio (plus de 70% du volume).

UNE MISE EN MARCHÉ DIVERSIFIÉE

Les coopératives ont à minima 3 débouchés commerciaux distincts (GMS, grossistes, ...) et voir plus

pour certaines. Les opérateurs de collecte commercialisent majoritairement en fruits frais (83%) ou transformés (17%).

Pour 67% de ces coopératives et groupements, l'origine de leur collecte de fruits bio est issue du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.¹³

¹³ Données LCA ARA, enquêtes mai-juin 2023.

FOCUS SUR LA TRANSFORMATION

Les transformations sous forme de produits contenant des fruits secs, de confitures, de purées de fruits et de jus de fruits sont les formes majoritaires en Auvergne-Rhône-Alpes.

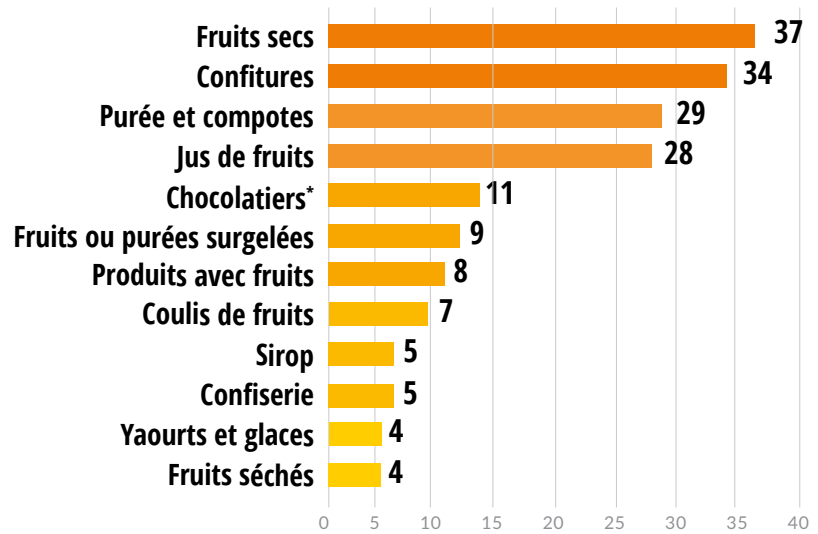
Selon le type d'entreprise et le type de fruits, les transformateurs s'approvisionnent plus ou moins régionalement.

S'il est assez facile de s'approvisionner en kiwis et poires bio locaux, l'approvisionnement en petits fruits (baies) régionaux est en revanche souvent compliqué pour les transformateurs qui ne trouvent pas d'offre adaptée. Concernant les pommes, les transformateurs cherchent souvent des variétés moins colorées que celles vendues en frais.¹⁴



127 ENTREPRISES
valorisent les fruits bio

Nombre de transformateurs bio en Auvergne-Rhône-Alpes (par type de produit)¹⁴



* Utilisant des fruits
¹⁴ Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes.

LA DISTRIBUTION

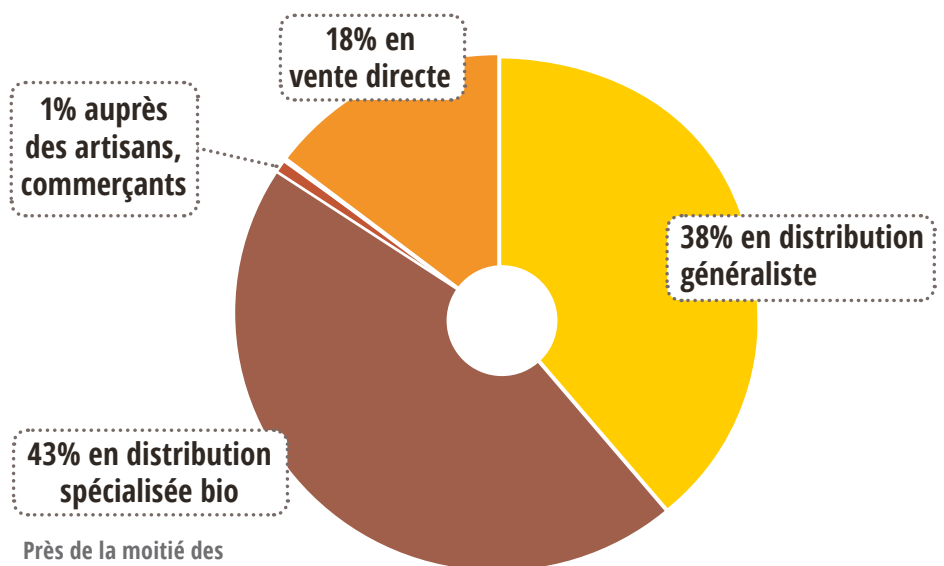
De plus en plus de primeurs proposent des fruits biologiques. La production régionale permet globalement de répondre aux besoins en fruits bio des détaillants, mais il manque certains fruits locaux spécifiques comme la figue, le raisin de table et les petits fruits.¹⁵

¹⁵Baromètre de l'approvisionnement 2023 et Agence Bio.



¹⁶Agence Bio - Traitement Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes.

Répartition des ventes de fruits bio selon les circuits de distribution en valeur en France (2022)¹⁷



Près de la moitié des fruits bio sont vendus en distribution spécialisée bio.

¹⁷Agence Bio / ANDI.



LA CONSOMMATION

62 % des consommateurs réguliers de produits biologiques consomment des fruits frais biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

En France, si seulement 11 % des consommateurs de produits bio disent acheter des fruits bio en magasin spécialisé, cela représente 43% de part de marché des fruits bio.

En juin 2023, 30 % des ménages français ont acheté des fruits et légumes bio, selon Interfel.

La part de marché des fruits & légumes bio est de 7,5% en volume en 2022.¹⁸

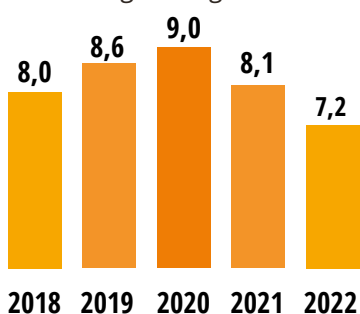
¹⁸Baromètre consommateur - Agence Bio 2022 - Traitement Cluster Bio.

Part de marché du bio en volume en 2022¹⁹

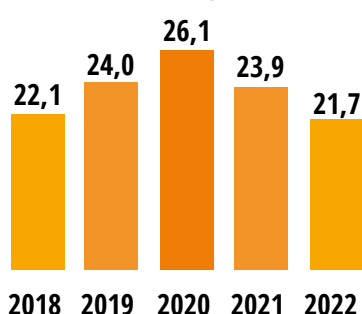


¹⁹FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel 2023.

Quantités de fruits et légumes achetées par ménage
kg/ménage²⁰



Sommes dépensées pour les fruits et légumes par ménage
€/ménage²⁰



Le recul des achats, en valeur comme en volume, résulte d'une baisse de la taille de clientèle ainsi qu'à une baisse de la fréquence d'achat, en lien avec la baisse de consommation de produits bio identifiée depuis la fin de l'année 2021. **Cette baisse des achats est également constatée en conventionnel** mais de manière moins importante.

²⁰Interfel.



ANALYSE DE LA FILIÈRE FRUITS BIO

PAR LES MEMBRES DE L'ORAB

FORCES

- **Une production en progression depuis plusieurs années.**
- **Une position de leader national sur certains fruits** (cassis, châtaignes, groseilles et noix).
- **Un regain d'intérêt pour les arbres fruitiers** dans les systèmes en agroforesterie ou dans des haies permettant une valorisation de la production en diversification.
- **Une diversité de conditions pédoclimatiques** permettant une diversité de productions dans la région.
- **Des circuits-courts déjà bien organisés et très présents sur le territoire**, et plus généralement une diversité importante des circuits de commercialisation dans la région.
- **Un grand nombre et une grande diversité d'acteurs de l'aval dans la région** (transformateurs et distributeurs).
- **Des consommateurs régionaux attachés aux produits locaux.**
- **Des bassins de consommation importants dans la région.**
- **Les fruits font partie des produits bio les plus consommés**



FAIBLESSES

- **Un manque de rémunération des externalités positives de l'agriculture biologique.**
- **Une production exigeante sur le plan technique** (ravageurs difficiles à maîtriser par exemple).
- **Des temps de travail et des charges de main d'œuvre élevés.**
- **Une forte sensibilité aux aléas climatiques.**
- **Des filières encore peu structurées.**
- **Des contraintes logistiques fortes** (outils spécifiques, contrainte de la fraîcheur, etc).
- **Une production en AB pas toujours adaptée aux attentes des acteurs de l'aval** (volumes, prix, variétés etc).
- **Un manque d'outils de 1^{ère} transformation** (petites unités de surgélation, déshydratation etc).
- **Une saisonnalité très marquée.**
- **Un niveau d'investissement élevé** pour la mise en place d'une production de fruits avec plusieurs années d'attente avant l'entrée en production : filière peu attractive pour les nouveaux installés.

OPPORTUNITÉS

- **Une région qui figure parmi les principaux bassins de production de fruits** au niveau national, avec une bonne notoriété.
- **Une part de bio dans la production régionale de fruits inférieure à la moyenne nationale**, ce qui démontre l'existence de marges de progression en bio.
- **Une forte dynamique d'installations en fruits bio** (installations + ateliers de diversification).
- **Des dynamiques collectives de producteurs** qui émergent pour regrouper et planifier l'offre.
- **Des projets qui se développent pour valoriser les fruits non vendus** (plateforme de F&L déclassés, transformation de fruits abîmés, etc).
- **Des initiatives des collectivités pour remettre en place une activité arboricole** sur leurs territoires et répondre à la demande d'une alimentation bio et locale.
- **L'aval et les consommateurs recherchent des fruits bio locaux.**
- **Une demande en forte progression depuis plusieurs années** (malgré le ralentissement de la consommation de produits bio depuis 2021).
- **Des insecticides utilisés sur les fruits en conventionnel** qui n'ont pas une bonne réputation.
- **Un soutien fort des pouvoirs publics** : des objectifs politiques ambitieux et mise en œuvre de dispositifs de soutien financiers (Plan Ambition Bio, Plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes, etc).



MENACES

- **Une forte concurrence avec les autres régions** (Sud de la France, étranger, etc).
- **Des différences de prix faibles entre bio et conventionnel** alors que les coûts de production en bio sont plus élevés.
- **Une production très impactée par le changement climatique** (notamment un accès à l'eau de plus en plus nécessaire pour sécuriser la production).
- **Une adaptation nécessaire aux évolutions de la réglementation**, en particulier à l'aval (conditionnement, emballage, etc).
- **Des consommateurs qui recherchent souvent du local plus que du bio.**
- **La baisse de la consommation de produits bio depuis 2021** (concurrence des autres signes de qualités ou mentions valorisantes, inflation).
- **Une pression croissante des ravageurs pour certains fruits**, difficile à gérer techniquement pour les producteurs.
- **L'arrêt du financement des aides** au maintien dans le cadre de la PAC.

AUTRES RESSOURCES :

Comité de filière Fruits régional
<https://comitestrategiefruits.fr/>

Station d'expérimentation SEFRA
<https://www.sefra.fr/>

Agence bio www.agencebio.org

FNAB www.produire-bio.fr

Institut Technique de l'AB (ITAB)
<http://itab.asso.fr>

Groupe de Recherche en AB (GRAB)
<https://www.grab.fr>

Centre de ressources sur l'AB
<https://www.abiodoc.com>

Centre Technique Interprofessionnel
des Fruits et Légumes (CTIFL)
<https://www.ctifl.fr/>

Interfel
<https://www.interfel.com>





POUR ALLER PLUS LOIN :

Les membres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ORAB) :

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
(lucas.prost@agriculture.gouv.fr)

Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes
(bboissonnier@cluster-bio.com)

FRAB Auvergne-Rhône-Alpes
(alice.odoul@aurabio.org)

Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
(coralie.di-bartolomeo@aura.chambagri.fr)

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes
(drivatton@ara.lacoopagri.coop)



PARTENAIRES DE LA FILIÈRE BIO : Auvergne-Rhône-Alpes



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

